

**Compte rendu du conseil d'école du 24 février 2023**  
**Ecole Primaire de Blaisy-Bas**  
**Académie de Dijon, Circonscription de Semur-en-Auxois**

Rappel des contacts :

- pour l'école passer par l'ENT : <https://cas.eclat-bfc.fr/login> ou 03 80 33 20 81
- pour les parents d'élèves : [parentselevesblaisy@gmail.com](mailto:parentselevesblaisy@gmail.com) (pas de téléphone)
- pour le périscolaire : [peri.blaisy@ouche-montagne.fr](mailto:peri.blaisy@ouche-montagne.fr), 03 80 23 94 78 ou 06 78 16 91 18

**1) Présentation des différents participants**

Equipe pédagogique :

- M. Rodolphe BALSIMINI : Directeur de l'école
- Mme Karine BONDAZ : Enseignante des PS-MS
- Mme Ludivine DALAS : Enseignante des GS-CP
- Mme Emmanuelle LABROUSSE : Enseignante des CE1-CE2
- Mme Léa BRISSARD : Enseignante des CM1-CM2
- Mme Renée LOUET : Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Elus :

- M. Mathieu PENQUER Président du SIVOS
- M. Jérôme CORTOT Adjoint au maire de Turcey
- M. Tomas DELLERY Adjoint au maire de Blaisy-Bas

Représentants des parents d'élèves

- Mme Carole GALLIEN Parent d'élève titulaire
- Mme Solange SABOT Parent d'élève titulaire
- M. Thierry BOUCHE Parent d'élève suppléant

Périscolaire

- Le poste de directeur / directrice du périscolaire est actuellement vacant.

Les cartables de l'Oze

- Mme Flore BOUCHE : présidente de l'association

Excusés

- M. Alain NIERMONT : Inspecteur de l'Education nationale
- M. HUBERT : Maire de Charmoy les Blaisy
- Mme Nathalie LOMBARD : Psychologue scolaire (membre du RASED)
- Mme Bérengère LAUNEY : AESH
- Mme Mélodie CARPENTIER : ATSEM GS-CP
- Mme Katia LOOTGIETER : ATSEM PS-MS
- Mme Angélique CONTANT : Parent d'élève titulaire
- Mme Anne LEQUERTIER : Parent d'élève titulaire

Les représentants des parents suppléants ne sont pas conviés :

- Mme Audrey DENOYER : Parent d'élève suppléante
- Mme Maude DURIN : Parent d'élève suppléante
- Mme Claire MARTINS DE OLIVERA : Parent d'élève suppléante

**2) Désignation d'un secrétaire de séance**

Les représentants des parents d'élèves sont désignés secrétaires de séance pour cette réunion.

### **3) Calendrier des prochaines activités pédagogiques**

- 20 mars 2023 : visite du MuséoParc et du site archéologique d'Alésia (CE1 à CM2)  
coût : 663€ (6€ de participation par enfant)
- 27 avril 2023 : photos des classes
- 28 avril 2023 : piste d'éducation routière (CM)
- 12 mai 2023 : jeux olympiques de Mediolanum (CM)  
coût : 125€
- 02 juin 2023 : visite du château de Guédelon (GS à CE2)  
coût : 1603€ (12€ de participation par enfant)
- du 5 au 9 juin 2023 : semaine Bibracte - Alésia en vélo pour les CM1 & CM2

Réunion le mardi 9 mai à 18h30 pour les parents concernés (parents accompagnateurs, entrainement ...).  
Un blog sera alimenté lors de la sortie. Une restitution, avec un film, est prévue.

- 13 juin 2023 : rencontre sportive à Mâlain (GS à CM2)  
coût : 293€
- Juin 2023 (date précise à définir) : sortie à Dijon (PS et MS). Des idées ont été données par la maîtresse mais elles n'ont pas encore été arrêtées : matin, petits courts métrages au cinéma, midi pique-nique dans un parc et après-midi visite d'un musée.
- 30 juin 2023 : fête de l'école

Le projet "école de la forêt" est reporté à l'année prochaine.

Le total des dépenses pour ces activités atteint les 9 000€.

Afin d'aider à financer ses projets, l'école proposera des objets à acheter :

- des sacs nature à 8€ décorés avec les dessins de tous les enfants de l'école ;
- des boîtes "à sucre" métalliques à 8€ décorées avec les dessins de chaque classe (une boîte différente pour chaque classe).

### **4) Prévisions pour la rentrée 2023**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
13	7	15	14	10	5	13	11	88

### **5) Organisation pédagogique pour l'année 2023/24**

Les représentants des parents d'élèves relayaient une interrogation concernant la répartition des élèves dans les classes.

Celle-ci sera décidée après les inscriptions.

## **6) Inscriptions à l'école**

Les inscriptions pour les nouveaux enfants sont prévues les mardi 25 avril et vendredi 28 avril de 17h15 à 18h15.

Il conviendra d'avoir en sa possession les originaux suivants (ne pas prévoir de photocopie) :

- le livret de famille
- le carnet de santé (11 vaccins sont désormais obligatoires)
- une attestation de domicile
- un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (pour les enfants déjà scolarisés)

Pour les inscriptions en petite section de maternelle : enfants nés en 2020.

L'inscription pour le créneau de passage s'effectuera en ligne.

En cas de difficulté numérique, se rapprocher de l'école qui vous aidera : [ecoleblaisy.contact@laposte.net](mailto:ecoleblaisy.contact@laposte.net) ou 03 80 33 20 81 (N° non surtaxé).

## **7) Intervention du périscolaire :**

Le poste de directeur / directrice est actuellement vacant. La personne qui supervise les périscolaires ayant été prévenue tardivement elle n'a pas pu se libérer, mais reste disponible si nous avons des questions.

## **8) Intervention du SIVOS : M. PENQUER, président**

Le SIVOS est en bonne santé financière. Les travaux et les investissements "courants" se poursuivent.

L'aménagement de la cour est toujours envisagé. Les premiers repérages et les devis ont été réalisés. Les travaux pourraient avoir lieu en 2024.

Le coût total approche les 60 000 euros. Des subventions seront demandées. Cependant le SIVOS ne peut envisager une telle dépense que si les lieux sont sécurisés. En effet, des dégradations régulières sont observées sur la boîte aux lettres, le visiophone, ... La facture des réparations est importante ; c'est autant d'argent perdu pour les investissements.

Une vidéo surveillance de l'école est ainsi envisagée ce qui va nécessiter des démarches et des conciliations. En effet l'autorisation de filmer une zone avec des enfants est soumise à une réglementation précise.

Les élus insistent sur la fréquence de dégradations à l'école.

## **9) Intervention des cartables de l'oze : Mme BOUCHE, présidente :**

Rappel : un des objectifs de l'association est de soutenir les activités (dont les sorties) de l'école de Blaisy. Pour exemple, 60% des bénéfices de la fête de la Soupe sont reversés à la coopérative scolaire afin de réduire le reste à charge pour les parents.

La fête de la soupe a réalisé un peu plus de 800 entrées et a généré un bénéfice d'environ 2000€, dont 1400€ seront reversés à la coopérative scolaire. Des subventions sont encore attendues.

L'association remercie l'équipe pédagogique pour avoir réalisé une soupe et pour avoir initié les enfants à la cuisine. L'association remercie également les parents ayant soutenu le projet en tant que bénévoles (montage des barnums...) et/ou ceux ayant réalisé des gâteaux.

L'association lance déjà un appel aux bénévoles pour la fête de la soupe édition 2024, afin de pouvoir dédoubler les guichets et fluidifier ainsi les entrées (créneau d'une heure et trente minutes).

Rapprochons-nous de l'association dès maintenant pour les prochaines "manifestations" !

## **10) Questions diverses des représentants des parents d'élèves :**

### **Organisation du périscolaire :**

Afin que les parents soient mieux informés, est-il possible qu'une newsletter soit mise en place lors des évènements ? (Carnaval...)

Pourquoi y a-t-il deux groupes sur le trajet du temps de midi ?

Pouvez-vous nous faire un retour sur le temps de midi ?

En l'absence de représentant du périscolaire aucune réponse n'a pu être donnée.

Les représentants des parents d'élèves échangeront à ce propos avec le périscolaire prochainement.

Concernant les deux groupes : les plus petits sortent plus tardivement de l'école que les plus grands, ainsi le périscolaire préfère quelquefois faire deux groupes.

### **Ambiances dans les classes :**

Les représentants des parents d'élèves interrogent l'école sur l'ambiance en classe. Cette interrogation émane d'une difficulté rencontrée l'année dernière où certaines classes étaient impactées par des difficultés comportementales de quelques enfants. Les enseignants n'expriment pas de difficultés majeures de ce type. Les représentants des parents interrogent alors les enseignants sur des altercations lors des récréations. Les enseignantes répondent qu'ils interviennent lors de l'identification d'un problème et agissent alors.

### **Jeux et récréations :**

Les représentants s'interrogeaient sur les jeux durant les récréations (quantité et quels jeux disponibles.

Les enseignants estiment que ces jeux (porteurs, ballon, échasses, pelles et seaux, etc.) sont en quantité suffisante pour la taille de l'école. Cela permet aux enfants de s'amuser tout en apprenant le partage et la patience dès lors que l'on doit attendre son tour (notamment les porteurs).

Pour les élèves de maternelle, il n'est pas autorisé de venir avec ses jouets. Les élèves des classes élémentaires peuvent apporter des petits jeux de cour mais les enseignants se réservent le droit de refuser certains objets s'ils les jugent inadaptés et déclinent toute responsabilité en cas de perte ou détérioration.

Les récréations s'effectuent en deux temps : le matin les maternelles sont avec les CP, les CE avec les CM, l'après-midi les PS et MS sont avec les CM).

Le terrain multisport est utilisé durant les récréations afin d'agrandir la surface disponible.

### **Bibliothèque :**

Par manque de personnel, l'espace bibliothèque n'est pas ouvert actuellement durant les récréations. L'école est à la recherche d'un éventuel "service civique" qui pourrait consacrer du temps à l'école...

### **Dégradations :**

Les représentants de parents tiennent à attirer l'attention des parents sur le grand nombre de dégradations réalisées autour de l'école mais également dans le village. Ils souhaitent rappeler la responsabilité de chacun à apprendre aux enfants le respect des autres et du matériel qui les entoure. Merci à chaque parent de continuer à partager ces valeurs avec leurs enfants encore scolarisés ou non dans le village, mais également autour d'eux pour que le village soit le plus paisible possible ; cela permettra à des projets futurs d'exister...

### **Remerciements :**

Les représentants des parents d'élèves remercient l'équipe pédagogique pour son investissement au quotidien auprès des enfants, ainsi que le SIVOS et les municipalités qui s'investissent ensemble pour les diverses subventions, le réaménagement de la cour de l'école et permettent aux enfants de continuer à s'épanouir même en dehors des classes.

Début de la séance : 17h30

Fin de la séance vers 20h30

Les représentants des parents d'élèves  
(Secrétaires de séance)